

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois de Val-d'Or tenue le mardi 20 mars 2018, à 19 h, au centre administratif, 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Gaétan Gilbert.

À laquelle sont présents :

M. Gaétan Gilbert, président
M. Martin Côté, commissaire
M^{me} Guylaine Fillion, commissaire
M^{me} Nancy Girard, commissaire
M^{me} Sylvie Hébert, commissaire
M. Steve Paquet, commissaire
M^{me} Cindy Picard, commissaire
M^{me} Janik St-Pierre, vice-présidente
M^{me} Ruth Tremblay, commissaire
M^{me} Annie Chabot, commissaire, représentante des parents du primaire
M^{me} Nathalie-Ann Pelchat, commissaire, représentante des parents du secondaire

Sont absents :

M^{me} Sylvie Gilbert Boucher, commissaire
M. Guy St-Amant, commissaire, représentant des parents d'élèves HDAA

Sont également présents :

M^{me} Johanne Fournier, directrice générale
M. Alain Guillemette, directeur général adjoint et directeur, Service des ressources financières et informatiques
M^{me} Marny Bell, directrice, Service des ressources éducatives et du transport
M^{me} Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines
M. Patrick Lortie, directeur, Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale
M^{me} Caroline Neveu, conseillère en communications

Considérant le retard annoncé de monsieur Gaétan Gilbert, la vice-présidente, madame Janik St-Pierre, officie en tant que présidente d'assemblée jusqu'à son arrivée à 19 h 50.

Madame St-Pierre souhaite la bienvenue à tous. Puis, les commissaires présents formant quorum, elle déclare la séance ouverte

CC-099-17-18

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Sylvie Hébert,

QUE l'ordre du jour présenté soit accepté avec l'ajout de l'item suivant au point Questions diverses :

- Adhésion de la ville de Val-d'Or à la coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination

Adoptée à l'unanimité

CC-100-17-18

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2018.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ruth Tremblay,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

CC-101-17-18

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2018.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Nathalie-Ann Pelchat,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

COMMENTAIRE

Question du public.

Aucune question n'est adressée au conseil.

INFORMATION

Rapport des commissaires parents.

Comité de parents

Madame Annie Chabot, commissaire, représentante des parents du primaire, informe le conseil des sujets abordés par le comité de parents lors de la rencontre du 12 mars 2018.

Madame Johanne Fournier, directrice générale, profite de l'occasion pour informer le conseil du probable report ou annulation du prochain Rendez-vous RAP. Des discussions sont toujours en cours et des informations additionnelles seront transmises aux parents dès que possible.

Comité EHDAA

Considérant l'absence de monsieur Guy St-Amant, commissaire, représentant des parents d'élèves HDAA, ce point sera traité lors de la prochaine séance.

INFORMATION

Rapport des comités du conseil.

Aucun des comités n'ont tenus de rencontres.

CC-102-17-18

Désignation du responsable de la sécurité de l'information (RSI).

CONSIDÉRANT la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGR), la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale* (DSIG), l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit nommer un responsable de la sécurité de l'information (RSI) pour le représenter en matière de sécurité de l'information auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de confier cette responsabilité à la personne qui assume à la Commission scolaire les fonctions de secrétaire général;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Guylaine Filion,

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois confie les fonctions de responsable de la sécurité de l'information (RSI) à madame Nathalie Legault, secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

CC-103-17-18

Désignation du coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI).

CONSIDÉRANT la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGRI), la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale* (DSIG), l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit nommer un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) pour la représenter en matière de gestion des incidents auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de confier cette responsabilité à la personne qui assume à la Commission scolaire des fonctions de coordonnateur, Service des ressources informatiques;

CONSIDÉRANT qu'en cas de non-disponibilité de la part du coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI), la Commission scolaire juge important d'assurer le maintien d'un service continu.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Guylaine Filion,

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois confie les fonctions de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) à monsieur Pierre Gareau, coordonnateur, Service des ressources informatiques.

QUE monsieur Sébastien Farley, analyste, Service des ressources informatiques, soit désigné pour agir à titre de substitut au CSGI.

Adoptée à l'unanimité

CC-104-17-18
Budget d'investissement
2018-2019 - Sélection
des projets.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les travaux du comité des immobilisations;

CONSIDÉRANT la présentation des projets retenus par le comité d'immobilisation;

CONSIDÉRANT que les projets sélectionnés respectent le budget des dépenses d'investissements au regard de la subvention à recevoir en 2018-2019.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Steve Paquet,

D'ACCEPTER la proposition des projets retenus au budget d'investissements pour l'année 2018-2019;

D'AUTORISER le Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement à procéder à leur réalisation et aux octrois des contrats afférents.

Adoptée à l'unanimité

CC-105-17-18
Réfection de salles de
toilettes et d'un corridor -
école Saint-Philippe.

CONSIDÉRANT que le projet de réfection des salles de toilettes et d'un corridor à l'école Saint-Philippe est prévu dans le cadre de la mesure en maintien de bâtiment 2017-2018;

CONSIDÉRANT que le montant de la soumission conforme est de 107 659,09 \$, avant taxes;

CONSIDÉRANT que tout octroi de contrat de 100 000 \$ et plus doit faire l'objet d'une autorisation du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de conformité émise par Trame – Architecture et Paysage, suite à l'appel d'offres.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ruth Tremblay,

D'OCTROYER le contrat de réfection des salles de toilettes et d'un corridor à l'école Saint-Philippe conditionnellement à l'approbation du projet par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, à Construction Beauchesne, pour la somme de 107 659,09 \$ avant taxes;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer ce contrat;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les ordres de changement, jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur du contrat.

Adoptée à l'unanimité

CC-106-17-18

Achat de simulateurs –
Centre de formation
professionnelle Val-d'Or.

CONSIDÉRANT que depuis 2011 des travaux ont été réalisés auprès du ministère de l'Éducation pour recevoir un financement en vue d'acquérir des simulateurs pour la formation du travailleur minier;

CONSIDÉRANT que le ministère a procédé à la révision des programmes en vue de reconnaître le simulateur comme un outil nécessaire à la formation du travailleur minier;

CONSIDÉRANT que l'industrie minière reconnaît que la formation par simulateurs facilite l'accès aux stages en entreprise, développe de nouvelles compétences (plus grande polyvalence, compétence numérique, réaction au stress) et favorise la persévérance;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation professionnelle désire se positionner comme chef de file en matière de formation par simulateur au Québec;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a déposé au Ministère de l'Éducation deux projets d'acquisition de simulateurs depuis 2011;

CONSIDÉRANT que le dernier projet déposé en février 2018 a retenu l'attention du ministère et que des discussions favorables sont entreprises avec ce dernier;

CONSIDÉRANT le contexte actuel du plein emploi et des demandes reçues par l'industrie minière pour augmenter la main-d'œuvre du travailleur minier;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire veut procéder rapidement à l'acquisition de simulateurs;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Guylaine Filion,

D'AUTORISER la direction du Centre de formation professionnelle Val-d'Or d'affecter ses surplus actuels et futurs à l'acquisition de simulateur jusqu'à un maximum de 1,3 million \$ et, s'il y a lieu, de procéder à un appel d'offres public.

Adoptée à l'unanimité

CC-107-17-18

Élections scolaires -
Nomination du président
d'élections.

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, le directeur général est désigné d'office président d'élection;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires peut nommer une autre personne pour le remplacer;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Janik St-Pierre,

QUE la Commission scolaire nomme madame Nathalie Legault, secrétaire générale, pour agir comme présidente d'élection pour l'élection scolaire générale qui doit avoir lieu le 4 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CC-108-17-18

École alternative
Papillon-d'Or - Demande de
renouvellement du statut
d'école à projet particulier.

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois d'assurer la réussite éducative de tous ses élèves;

CONSIDÉRANT que l'évaluation de l'école alternative Papillon-d'Or démontre que la très grande majorité des élèves inscrits à cette école réussissent selon un cheminement normal;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique favorise la participation active des parents à l'école;

CONSIDÉRANT que l'implication des parents à l'école alternative Papillon-d'Or est un état de fait et une richesse à conserver;

CONSIDÉRANT le taux élevé de satisfaction des élèves, du personnel et des parents;

CONSIDÉRANT l'implication de l'école et de son rayonnement dans la communauté;

CONSIDÉRANT que l'école est organisée dans le respect des paramètres de financement édictés par le MÉES;

CONSIDÉRANT que différents groupes ont été consultés et sont favorables au maintien du statut d'école à projet particulier (comité de parents, comité de participation des enseignants, comité consultatif de gestion).

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Janik St-Pierre;

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conformément à l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, l'autorisation de renouveler le statut d'école à projet particulier, pour une période de cinq ans, de l'école alternative Papillon-d'Or, sise au 970, rue Lévis, à Val-d'Or.

Adoptée à l'unanimité

CC-109-17-18

École alternative
Papillon-d'Or - Demande de
dérogation relative au
bulletin unique.

CONSIDÉRANT la demande de l'école alternative Papillon-d'Or d'obtenir une dérogation quant à l'utilisation du bulletin unique (chiffré et moyenne de groupe);

CONSIDÉRANT que la demande est issue de la volonté des parents;

CONSIDÉRANT que l'article 222 de la Loi sur l'instruction publique permet au conseil des commissaires d'autoriser une dérogation au Régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que l'esprit de l'article 96.15 de la Loi sur l'instruction publique reconnaît l'importance de la participation des parents dans le choix des outils de communication pour informer sur le développement du cheminement scolaire de l'élève;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires est sensible à la qualité du suivi de nos élèves lors des passages d'une école à l'autre.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Nancy Girard,

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois autorise la demande de dérogation, quant à l'utilisation du bulletin chiffré et de la moyenne de groupe, de l'école alternative Papillon-d'Or, sous les conditions suivantes :

QUE le personnel de l'école adhère à ce processus initié par les parents par une proposition du comité de participation de l'école;

QUE l'autorisation soit revue au renouvellement de leur demande de projet particulier;

QUE l'école alternative Papillon-d'Or produise les bilans des apprentissages sous la même forme que les autres écoles au moment où l'élève quitte l'école pour une autre école ou lors du passage du primaire au secondaire;

QUE les résultats des épreuves obligatoires ministérielles soient enregistrés au système et sous la forme prescrite.

QUE l'école alternative Papillon-d'Or s'engage à utiliser le bulletin unique informatisé de la Commission scolaire selon les modalités citées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

CC-110-17-18
FCSQ - Délégués à
l'assemblée générale
annuelle.

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) les 25 et 26 mai 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner trois commissaires et leur substitut pour représenter la Commission scolaire à cette assemblée générale.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ruth Tremblay,

DE désigner les personnes suivantes à titre de délégué(e)s à l'assemblée générale de la FCSQ :

- Monsieur Gaétan Gilbert
- Madame Sylvie Hébert
- Madame Cindy Picard

DE désigner la personne suivante à titre de substitut :

- Monsieur Steve Paquet

Adoptée à l'unanimité

INFORMATION

Évolution de la clientèle
2017-2022.

Madame Marny Bell, directrice, Service des ressources éducatives et du transport, présente l'évolution de la clientèle pour la période 2017-2022 selon les données du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

INFORMATION

Suivi – Services de garde
lors de la semaine de
relâche.

Madame Marny Bell, directrice, Service des ressources éducatives et du transport, informe le conseil que des services de garde centralisés ont été offerts à Val-d'Or et Malartic au cours de la semaine de relâche. Elle indique que nous n'avons pas eu de demande suffisante des parents du secteur de Senneterre pour offrir le service.

INFORMATION

FCSQ – Suivi aux
instances.

Monsieur Gaétan Gilbert, président, informe le conseil que les prochaines instances de la FCSQ se dérouleront les 23 et 24 mars prochains.

INFORMATION

Relations avec la
communauté.

Retour – Souper Mundo

Le souper bénéfique s'est déroulé le samedi 17 mars et les commissaires présents ont apprécié la soirée et soulignent notamment le décor et la qualité de la nourriture.

Retour – Soirée des Milleniums

Madame Johanne Fournier, directrice générale, transmet au conseil une lettre de remerciements de la Corporation de développement économique de Senneterre. Madame Nathalie-Ann Pelchat profite de l'occasion pour souligner le prestige du prix offert par la Commission scolaire dans la communauté d'affaires.

Marche Gabriel-Commanda – Le jeudi 22 mars 2018

Madame Johanne Fournier, directrice générale, rappelle que la Marche Gabriel-Commanda se tiendra le jeudi 22 mars en après-midi dans le cadre de la Semaine pour l'élimination de la discrimination raciale. Elle souligne aussi la participation de la Commission scolaire à la conférence de presse du Centre d'amitié autochtone du 7 mars dernier,

Madame Fournier indique qu'à la suite de la Marche Gabriel-Commanda, madame Marny Bell et des représentants du Centre d'amitié autochtone rencontreront monsieur Sébastien Goupil, secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Madame Bell a aussi été invitée à témoigner dans le cadre de la commission Viens.

Gala de l'Entreprise 2018 – Chambre de commerce de Val-d'Or

Le Gala de l'Entreprise 2018 aura lieu le 21 avril prochain et la Commission scolaire remettra cette année encore le Filon de la persévérance. Madame Fournier, directrice générale, indique également que le Centre de formation professionnelle Val-d'Or est en nomination pour le prix Coup de cœur qui sera décerné lors du Gala.

Comité consultatif de la Vallée-de-l'Or (CISSAT)

Madame Johanne Fournier, directrice générale, informe le conseil de sa nomination au Comité consultatif de la Vallée-de-l'Or instauré par le CISSAT.

INFORMATION

Questions diverses.

Adhésion de la Ville de Val-d'Or à la coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination

Madame Sylvie Hébert informe le conseil au sujet du plan d'action de la Ville de Val-d'Or contre le racisme et la discrimination.

Elle indique aussi que le maire profitera de la visite de monsieur Sébastien Goupil, CCUNESCO, pour signer la déclaration d'adhésion de la Ville de Val-d'Or à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination. La Ville souhaite impliquer la population dans ce processus et désire recueillir des signatures d'appui qui seront jointes à notre déclaration d'adhésion. Un formulaire de signature est disponible à différents endroits et les citoyens peuvent aussi signer le document en ligne.

CC-111-17-18

Huis clos

CONSIDÉRANT le caractère nominatif des discussions,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Martin Côté,

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 05.

CC-112-17-18

Retour aux délibérations publiques.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvie Hébert,

QUE le conseil des commissaires reprenne les délibérations publiques.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 40.

CC-113-17-18

Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien.

CONSIDÉRANT la résolution CC-118-16-17 adoptée au conseil des commissaires le 16 mai 2017;

CONSIDÉRANT les besoins en personnel de soutien pour l'année scolaire 2017-2018 pour le service des ressources financières et informatiques;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement dans le secteur des ressources informatiques;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Steve Paquet,
 QUE le poste ci-dessous soit ouvert :

<i>Corps d'emploi</i>	<i>Lieu de travail (service)</i>	<i>Heures</i>
Opérateur en informatique, classe 1	Service des ressources financières et informatiques	35 heures

Adoptée à l'unanimité

CC-114-17-18
 Levée de la séance.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Cindy Picard,
 QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Et la séance est levée à 21 h 45.



Gaétan Gilbert
 Président



Nathalie Legault
 Secrétaire générale